



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.29/2008/33  
13 décembre 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS ET FRANÇAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements  
concernant les véhicules

Cent-quarante-quatrième session  
Genève, 11-14 mars 2008  
Point 4.2.34. de l'ordre du jour provisoire

ACCORD DE 1958

Considération des projets d'amendements aux Règlements existants

Proposition de Rectificatif 1 au Supplément 3 au Règlement No 104  
(Marquages rétro réfléchissant pour véhicules lourds et longs et leurs remorques)

Communication du groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse (GRE) \*/

Le texte reproduit ci-après a été adopté par le GRE à sa cinquante-huitième session. Il a été établi sur la base du document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2007/59, non modifié. Il est transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1 (ECE/TRANS/WP.29/GRE/58, paragraphe 28).

---

\*/ Conformément au programme de travail pour 2006-2010 du Comité des Transports Intérieurs (ECE/TRANS/166/Add.1, programme d'activité 02.4), la mission du Forum mondial est de développer, harmoniser et mettre à jour les Règlements dans le but d'améliorer la performance des véhicules. Le présent document est soumis en vertu de ce mandat.

Annexe 8

Paragraphe 5.2.1, modifier comme suit:

- "5.2.1 Soumis à un jet continu de 60 secondes et monté dans des conditions normales, l'échantillon ne doit montrer aucun signe d'endommagement au niveau de la surface rétro réfléchissante ni se décoller du substrat ou se détacher de la surface où il a été monté, pour les paramètres de réglage suivants:
- a) Pression de l'eau ou de la solution de lavage:  $8 \pm 0,2$  MPa;
  - b) Température de l'eau ou de la solution de lavage:  $60^{\circ} - 5$  °C;
  - c) Débit de l'eau ou de la solution de lavage:  $7 \pm 1$  l/mn;
  - d) L'extrémité de la lance de lavage doit être maintenue à  $600 \pm 20$  mm de la surface rétro réfléchissante;
  - e) La lance de lavage doit former un angle inférieur ou égal à  $45^{\circ}$  par rapport à la perpendiculaire à la surface rétro réfléchissante;
  - f) Utiliser une buse de  $40^{\circ}$  d'angle générant un jet en éventail. "

- - - - -